



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## publications

Question écrite n° 21306

### Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'application de la circulaire du 1er avril 2012 relative à l'efficacité des publications de l'État. Cette circulaire demandait aux différents ministères de mettre en place une stratégie ministérielle. Il souhaite connaître les axes de sa stratégie ministérielle, notamment en ce qui concerne la publication numérique.

### Texte de la réponse

La stratégie numérique du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) est élaborée et mise en oeuvre par la direction de la communication sur internet et les réseaux sociaux. L'axe majeur de cette stratégie s'exprime dans le positionnement : un ministère au service du quotidien des Français. La stratégie numérique du MEDDE se décline à travers quatre objectifs : - faire changer les comportements : le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie joue un rôle d'impulsion, d'animation et d'encouragement de toutes les parties prenantes impliquées dans la transition écologique et les démarches de développement durable ; - valoriser les politiques publiques : compréhension et appropriation par le grand public des enjeux, des principes et des valeurs de la transition écologique et de l'ensemble des mesures mises en oeuvre par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ; - fédérer une identité autour de valeurs communes : cohésion territoriale, mobilisation citoyenne, favoriser l'accès du plus grand nombre à des biens et services essentiels respectueux de l'environnement, faire de l'écologie le levier d'une économie plus solidaire ; - promouvoir l'éco-responsabilité : valoriser les outils et les bonnes pratiques qui permettront aux acteurs institutionnels et à la société civile de déployer leurs démarches d'éco responsabilité (réglementation, engagements volontaires, communication, Iso 14 001...). Le site internet du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie permet de proposer un socle et une identité visuelle commune à l'ensemble des contenus en fusionnant les sites des différentes directions ministérielles. Il valorise et matérialise le concept de transition écologique et ses traductions concrètes : la conférence environnementale, la feuille de route pour la transition écologique, le débat national sur la transition énergétique, etc. Il présente les temps forts de l'action ministérielle au rythme des réformes et des priorités. Il diffuse des informations en adéquation avec les attentes des citoyens (textes courts, infographies, animations, reportages photographiques et vidéo, interviews et quizz) et un accès simplifié aux nombreux contenus réglementaires. Le site [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) se positionne dans le top 10 des sites ministériels avec : - 11 millions de visites/an (entre 800 000 et 900 000 visites par mois), - 9,9 millions de visiteurs uniques/an, - 37 millions de pages vues/an. Il comprend environ 17 000 pages de contenus et il est alimenté par une équipe de spécialistes et un réseau de 50 contributeurs au sein des différentes directions du ministère et des services déconcentrés. Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est présent sur les réseaux sociaux (facebook et twitter). Le bilan de cette présence sur ces réseaux est positif, avec une notoriété croissante, et consolide une audience vers un plus large public tout en augmentant le trafic vers le site internet. La stratégie éditoriale du compte facebook du MEDDE est exclusivement orientée sous l'angle du ministère du quotidien. Actualisé chaque jour, il bénéficie d'une audience de 18 289 amis. Le compte twitter du MEDDE bénéficie d'une audience de 24 432

abonnés (followers). Il relaie la publication des actualités du site Internet du ministère (6 à 10 tweets par jour) et diffuse sous forme de « live tweet » ponctuels la parole du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre chargé des transports, de la mer et de la pêche.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21306

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 2974

**Réponse publiée au JO le :** [8 avril 2014](#), page 3204